

BÂTIR ENSEMBLE
LES **VILLES**
DURABLES



Le 30 mars 2023

Rapport d'activité de la Fondation partenariale Université Gustave Eiffel

du 7 octobre (autorisation de création) au 31 décembre 2022.

Pour conforter son ambition stratégique et ses moyens, l'Université a décidé de créer la Fondation partenariale Université Gustave Eiffel. Après plusieurs mois de travail, l'Université Gustave Eiffel, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, et le Conseil Départemental de Seine-et-Marne ont constitué la Fondation le **15 novembre 2022**, date de parution au JOAFE. Le Conseil d'administration constitutif s'est réuni dès le mardi 22 novembre 2022 pour nommer les administrateurs, choisir les membres du Bureau et désigner le directeur. Le premier Conseil d'administration opérationnel s'est réuni le lundi 28 novembre 2022 pour élaborer et décider de la feuille de route.

I - Le projet de la Fondation

L'ambition initiale

La Fondation a une caractéristique particulière par rapport aux institutions de même type : elle a un objet thématique, qui correspond aux spécialités de l'Université, puisqu'il s'agit d'« *Imaginer, concevoir et construire, avec les personnes morales ou physiques intéressées, ces lieux de vie mondiaux complexes que sont nos villes, en leur permettant de disposer des éléments nécessaires pour en comprendre les enjeux. En résumé, l'idée est de **bâtir ensemble des villes vraiment durables.*** »

L'Université Gustave Eiffel est en effet un creuset de compétences extrêmement diverses et d'excellence, avec des chercheur.ses, des ingénieur.es et des étudiant.es relevant de toutes sortes de sciences ; c'est exactement ce qu'il faut pour comprendre la ville et son métabolisme dans un mode en évolution rapide et pour travailler dans la plus grande transversalité avec les habitant.es, les élu.es et les entreprises.

La Fondation doit permettre de développer **la transversalité des travaux** de l'Université entre ses différentes composantes rappelées en annexe et de les enrichir des échanges avec les partenaires qu'elle a vocation à réunir autour d'elle : collectivités territoriales, entreprises, associations... Elle vise donc à être le lieu de ces regards croisés qui enrichissent la compréhension de chacun et facilitent la recherche de solutions adaptées à chaque ville.

Un second thème est également porté par la Fondation : celui de la **Finance Durable**, nécessaire pour financer les villes durables et, d'une manière plus générale, tous les investissements de la transition écologique. Dans ce domaine également, l'Université a des ressources intéressantes que la Fondation peut aider à développer et à mettre en résonance avec l'immensité des besoins.

Bien entendu, la Fondation a aussi une vocation sociale, plus classique, de soutien aux étudiants et aux chercheurs, dans un souci d'égalité, de diversité et d'insertion.

Le Plan d'Action Pluriannuel de la Fondation

Le Plan d'Action Pluriannuel 2022-2027 est organisé autour de trois axes prioritaires :

1. **Développer la recherche transdisciplinaire et l'innovation collaborative à fort impact sociétal** pour relever les défis des villes et des territoires d'aujourd'hui et de demain
2. **Soutenir l'égalité des chances pour chaque étudiante et étudiant** et favoriser leur engagement dans la conduite de projets innovants
3. **Expérimenter et évaluer les innovations qui feront les villes de demain** en interaction avec les territoires.

Ces trois priorités sont organisées autour des quatre thématiques privilégiées suivantes choisies pour leur transversalité dans la mobilisation des expertises, leur effet structurant pour la ville de demain, leur caractère innovant soit parce que le sujet n'a pas encore été beaucoup traité, soit parce qu'il nécessite beaucoup d'innovations :

1. **Mobilité et logistique** : « des villes où tous les habitant.es comme les marchandises se déplacent facilement en toute sécurité et sans polluer ».
2. **Adaptation et résilience climatique** : « des villes qui résistent aux conséquences du changement climatique »
3. **Les ressources** : « des villes sobres »
4. **La dimension humaine** : « des villes saines, solidaires et inclusives ».

Ces thématiques s'appuient sur la mise en œuvre de méthodes de travail transversales telles que :

- Les **collaborations internationales** en accompagnement des réseaux et des partenariats que l'Université a déjà développés
- La **finance durable** au service de la transition écologique et de l'adaptation de la ville durable sur laquelle l'Université dispose de compétences reconnues
- Le développement de **projets fédérateurs** spécifiques comme la prospective, l'Observatoire des innovations urbaines, la collaboration avec l'organisation des J.O. 2024...

II - De premières actions en 2022 dès les premiers mois de création

L'université, la CCI77 et le CD77 ont décidé de créer la Fondation et de lancer les premières actions sans attendre d'être rejoint pas d'autres mécènes. L'objectif est de « convaincre par l'action » et de se mettre sans perdre de temps aux services du projet. Merci donc à eux et à tous ceux qui se sont mobiliser au cours de l'année pour rendre possible ces premières opérations, pour rendre la Fondation viable et pour commencer à lui donner de la visibilité, en interne comme en externe.

Le Point focal « ville et adaptation au changement climatique »

Grâce à cette mobilisation, la Fondation a pu proposer, dans le cadre de l'Université de la Ville de demain de la Fondation Palladio, le projet de création d'un « **Point Focal** » consacré à **l'adaptation et la résilience des villes et des territoires aux conséquences des événements extrêmes dus au changement climatique**.

Une première réunion des chercheurs les plus concernés de l'Université et des organismes publics ou privés qui ont été séduits par cette proposition a eu lieu le 14 octobre. Elle a permis, à partir des échanges entre les participants et des travaux présentés, de commencer à organiser les futurs travaux.

Les thèmes retenus devraient permettre d'aborder les différents sujets qui sont concernés tant en termes de conséquences (chaleur, eau...) que d'objets affectés ou de solutions (bâtiment, infrastructures, réseaux, biodiversité...).

- Les stratégies et les techniques de rafraîchissement des quartiers en ville
- La réduction des risques d'inondation par la meilleure gestion des eaux pluviales
- L'approche multi-réseaux de la résilience : caractérisation, données et retour sur l'adaptation

Les trois thèmes seront traités dans le cadre de groupe de travail à mettre en place dès le début de l'année 2023. Pour commencer, les « duos » d'animateurs identifiés au sein de l'Université vont proposer une première réflexion sur leur thème afin de susciter des questionnements et des propositions complémentaires et de permettre à chacun de choisir les sujets auxquels ils souhaitent être associés.

Dans ce cadre, le **Commissariat général au développement Durable** a accordé à la Fondation une subvention de **120 000 €** pour soutenir l'animation de ces groupes et participer au financement du recrutement d'une post-doctorante qui aura pour mission de réaliser **une étude sur les enseignements à tirer des événements extrêmes survenus dans les villes, en France et à l'étranger, depuis 5 ans**. Cette étude viendra ensuite enrichir les travaux de chaque groupe et fournir des premiers éléments à valoriser.

III - Organisation de la Fondation

Cette première période a également permis à la Fondation de débiter la structuration de son organisation. Deux Conseils d'administration se sont tenus au mois de novembre.

La Présidente et les membres du Bureau ont été élus à l'unanimité. Ainsi constitué le Bureau est composé de :

- Madame Michèle PAPPALARDO, Présidente de la Fondation
- Monsieur Jean-Charles HERRENSCHMIDT, Secrétaire de la Fondation
- Monsieur Pierre-Jean ARNOUX, Trésorier de la Fondation.

Monsieur Dominique FERNIER est nommé Directeur de la Fondation.

Une charte éthique encadre l'action de la Fondation. Cette charte précise notamment les valeurs de référence partagées par tous les mécènes et les personnes travaillant pour le projet.

Rendre la Fondation opérationnelle a requis la réalisation de nombreuses démarches administratives et d'analyse des offres. Ces actions ont permis : la création d'un compte en banque, la contractualisation avec l'assureur, le choix d'un cabinet expert-comptable, la rédaction de conventions de domiciliation et de mise à disposition de locaux à l'Université sur le campus de Champs-sur-Marne. L'Université et la Fondation ont également rédigé et signé une convention de mutualisation de moyens afin de « tracer » rigoureusement les dépenses et moyens mobilisés respectifs.

IV - Les comptes annuels de la Fondation

La présentation des comptes annuels de la Fondation Université Gustave Eiffel relative à l'exercice du 15 novembre 2022 au 31 décembre 2022 se caractérise par les données suivantes :

Total du bilan : 399 920 €

Total des ressources : 400 000 €

Résultat net comptable : + 273 675 €

Les recettes proviennent d'une part de l'appel de fonds émis auprès des mécènes cofondateurs et d'autre part du versement de la subvention du CGDD pour soutenir l'action « adaptation des villes au changement climatique ».

Les premières dépenses réalisées concernent d'une part les tâches d'organisation et animation de l'action « adaptation » et d'autre part les actes de gouvernance et de gestion du premier exercice partiel (comptabilité, organisation, commissaire aux comptes).

Le volume des **contributions en nature** pendant cette période correspond à une valeur de 72 325 €.

Les contributions volontaires en nature de l'exercice, inhérentes au bénévolat, ont été valorisées à partir des temps passés, avant et depuis la création de la Fondation par les personnes concernées à un taux horaire, charges sociales et fiscales comprises.

Pour les personnels de l'Université Gustave Eiffel qui ont contribué sur leur temps personnel, il a été appliqué la grille de rémunération de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour les bénévoles, hors Université, il a été retenu un taux horaire unique, chargé de 80 €.

La valorisation de ces contributions ainsi obtenue à partir des temps consacrés par ces bénévoles à l'animation et au fonctionnement de la Fondation, se répartit comme suit :

- 37 518 € de contribution à la réalisation des actions telles que le Point Focal et
- 34 807 € de contribution aux actions liées au fonctionnement de la Fondation.

V - Perspectives

En 2023, la Fondation poursuivra son action « Point Focal adaptation et résilience des villes au changement climatique » engagée en 2022.

En outre, la Fondation ambitionne le développement et le lancement de plusieurs projets aux côtés de nos chercheur.es et enseignant.es-chercheur.es, au bénéfice de nos étudiant.es et de toute la communauté de l'Université Gustave Eiffel. A ce titre plusieurs sujets sont en cours d'examen pour travailler au lancement de premières chaires de recherche et d'enseignement.

L'action de la Fondation dans sa dimension de solidarité au service des plus fragiles sera concrétisée par une offre de bourses destinées aux étudiant.es. D'autres propositions à destination des étudiant.es et des laboratoires cibleront la thématique de la Fondation et/ou favoriseront la mobilité des étudiant.es vers les nombreux laboratoires de recherche situés dans les campus régionaux.

Enfin, bien sûr, la recherche de nouveaux mécènes sera une priorité pour développer les actions au profit du projet.

L'annexe qui suit présente plus en détails l'Université Gustave Eiffel et ses composantes.

ANNEXE

L'UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL



Un modèle pionnier et unique en France

Au 1er janvier 2020, 6 établissements de formation et de recherche, avec des spécialisations reconnues dans les domaines de la ville durable, ont allié leurs compétences et savoir-faire pour créer l'Université Gustave Eiffel :

- une **université** (UPEM)*;
- un **institut de recherche** (IFSTTAR)*;
- une **école d'architecture** (EAVT)*;
- **trois écoles d'ingénieurs** (EIVP, ENSG et ESIEE Paris)*.

Une thématique majeure : les villes durables

L'université concentre un quart de la recherche française sur les villes durables.

4 missions

- La **formation initiale et continue** avec une forte spécificité pour la formation par apprentissage (1ère université de France en nombre d'apprenties);
- La **recherche** (fondamentale et appliquée) et **l'innovation**;
- L'**expertise, l'appui aux politiques publiques** et la **normalisation**;
- L'**ouverture à la société** et la **coopération internationale**.

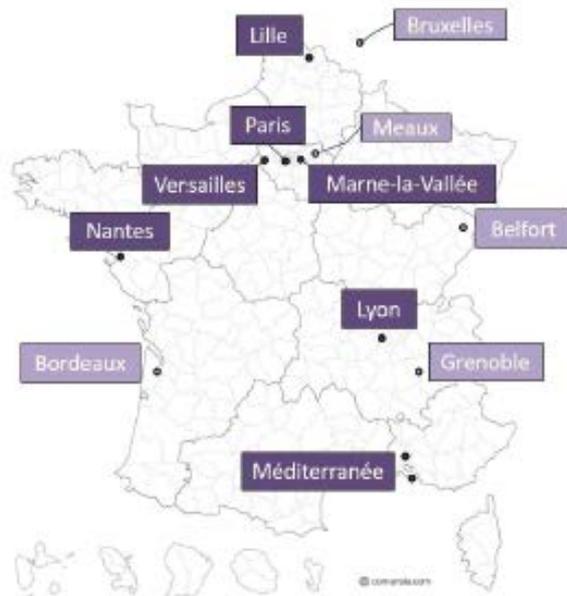
Une approche multidisciplinaire

avec une offre de formation dans de nombreuses disciplines : langues, mathématiques, urbanisme, transports, génie civil, économie, gestion, sociologie, architecture, géomatique...

Une université à taille humaine

- **17 000** étudiant-es ;
- **500** doctorant-es ;
- **1200** chercheur-ses, enseignant-es-chercheur-ses et enseignant-es ;
- **1300** personnels administratifs.

Une implantation nationale



* : UPEM : Université Paris-Est Marne-la-Vallée, IFSTTAR : Institut français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux, EAVT : École d'Architecture de la Ville & des Territoires Paris-Est, EIVP : École des Ingénieurs de la Ville de Paris, ENSG : École Nationale des Sciences Géographiques.

Une question sur la Fondation ?

Contactez :

Dominique Fernier

dominique.fernier@univ-eiffel.fr

+33 4 72 14 26 35

 **Fondation**
Université Gustave Eiffel

Université Gustave Eiffel

Campus Descartes

5, Boulevard Descartes • Champs-sur-Marne

77454 Marne-La-Vallée Cedex 2

univ-gustave-eiffel.fr

 **Université
Gustave Eiffel**

seine 
& **marne**
LE DÉPARTEMENT



CCI SEINE-ET-MARNE